

S A I N T M A R T ' I N F O S

Appel à candidatures pour les comités et commissions

En amont du conseil municipal, les comités et les commissions sont un outil de réflexion, de travail et de proposition.

Le maire en est président de droit. Le vice-président organise le travail du groupe et fait remonter les conclusions au bureau municipal.

Le conseil municipal a choisi de mettre en place les comités facultatifs suivants :

Comité des Travaux

Comité Embellissement de la commune

Comité Associations, Fête et Cérémonies

Comité Communication

Il y a aussi les instances obligatoires :

Le **CCAS** Centre communal d'action sociale

La **CCID** Commission Communale des Impôts Directs



Si l'un de ces domaines vous intéresse, si vous vous sentez concernés, si vous avez des idées, n'hésitez pas, vous avez jusqu'au 18 septembre pour déposer votre

S'il y a trop de candidatures, un tirage au sort aura lieu en public

Le 22 septembre à 17h

Tél : 03 86 65 08 79

mairie.stmartindutertre@wanadoo.fr

Embellissement du village:

Nous souhaitons nous engager, avec le soutien du CAUE de l'Yonne, dans une démarche de végétalisation de notre village : Un fleurissement participatif, une nouvelle manière de voir le végétal, à l'heure où le zéro phyto est devenu la règle (obligation imposée aux communes).

Une réunion publique sera organisée début 2021 afin que le plus grand nombre de Martinots puisse s'appro-

Le mot du Maire



C'est avec grand plaisir que je rédige le « mot du Maire » pour la première publication de ce « Saint Mart'info ».

Comme nous nous y étions engagés, nous allons, à travers cette publication, essayer d'informer les Martinots de l'actualité de

notre commune, tant passée qu'à venir et de l'action de votre municipalité.

Notre volonté d'associer les citoyens à l'élaboration et la gestion municipale se traduit dans cette première publication par un appel aux habitants afin qu'ils se portent candidats pour les Comités consultatifs que nous mettons en place. Nous espérons que vous serez nombreux (ses) à y répondre.

La lecture de ce bulletin vous montrera que les deux premiers mois de vos élus ont été actifs, malgré la période estivale et les contraintes dues à la situation sanitaire. Aux actions visibles (véhicules neufs pour les services techniques, entretien du village, réouverture de la Mairie, travaux divers...) s'ajoutent de nombreuses démarches pour préparer l'avenir.

Ainsi, nous entendons redonner toute sa place à notre « Maison de l'Enfance » afin qu'elle redevienne un véritable Centre de Loisirs. Nous travaillons à l'implantation d'un commerce de proximité, nous avons de premiers contacts pour l'installation d'un personnel de santé dans le second cabinet médical, nous étudions des projets afin de sécuriser les déplacements piétons et cyclistes dans notre commune...

Bref, nous travaillons à des projets qui feront ensuite, comme nous nous y sommes engagés, l'objet d'une large concertation avec l'ensemble des Martinots.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Daniel Cordillot

Les adjoints et délégués



Christine KABAT Adjointe chargée des Finances

Nous avons été élus le 28 juin avec un budget 2020 voté en juillet, aussi nous sommes restés dans la continuité du budget 2019. Nous avons besoin d'appréhender la réalité de notre commune, et nous réfléchissons d'ors et déjà à des projets d'investissement pour l'exercice suivant.



Denis PARIS Adjoint chargé de l'environnement, des travaux, de l'urbanisme et du patrimoine communal

A notre arrivée, la commune avait deux véhicules utilitaires, or nous nous sommes vite aperçus qu'ils étaient inutilisables. Aussi, nous avons négocié leur reprise avec la Dacia acquise en mai 2020, afin d'acheter un camion benne

Renault et un Kangoo rallongé. Nous les avons reçus le 19 août, les services techniques vont pouvoir travailler dans de bonnes conditions.

L'été a été occupé, avec le fauchage en juillet et les diverses réparations dans les écoles et la garderie en août.



Céline LORGE Adjointe chargée des affaires sociales, scolaires, du lien social, de la dynamique citoyenne et des solidarités.

La rentrée s'est bien passée, nous avons pris en compte les préconisations du gouvernement liées à la COVID. Le port du masque n'est pas obligatoire jusqu'à 11 ans, nos enfants en maternelle et en primaire n'ont donc pas à en porter.

Nous sommes en contact avec la CAF de l'Yonne pour récupérer l'agrément de la garderie perdu en 2016 pour absence d'un certain nombre d'éléments. (l'encadrement par ex). Saint Martin avait alors perdu une subvention de 13 000 € et dû rembourser les sommes déjà per-



Morgane STETTLER Déléguée au CCAS et à la Jeunesse

Le CCAS s'est mis en place. Son rôle est d'informer, de rediriger et d'aider les personnes qui en ont besoin.

Nous allons mettre en place un « Conseil municipal jeunes » dès le début de l'année 2021. En attendant, d'ici fin décembre, des actions thématiques vont être mises en place pour enclencher une dynamique (Halloween, soirée jeunes par exemple).

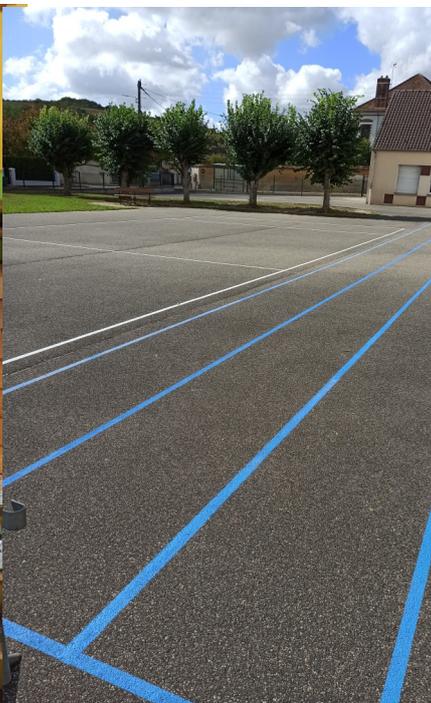
Les premiers contours de ce conseil se dessinent : les Martinots du CM1 au Lycée seront concernés. Ses membres pourront relayer les envies des jeunes du village en matière de loisirs, de solidarités, de prévention et faire des propositions au conseil municipal.



Alain PICQ Adjoint chargé de la vie associative, des affaires culturelles, des fêtes, des cérémonies et du commerce.

Avec la crise sanitaire, nous ne pouvons malheureusement pas aujourd'hui organiser de fêtes ou d'expositions (la capacité de la salle des fêtes est limitée à 40 personnes avec les distances de sécurité).

En ce moment, nous rencontrons les présidents des associations Martinotes afin de réfléchir sur l'aide à leur apporter. Nous allons augmenter de manière significative les subventions qu'ils leur seront accordées. Le matériel (tables, chaises...) leur sera prêté gratuitement.



Des travaux à la maternelle,
La peinture des lignes de sport à la primaire
L'installation de panneaux d'affichages
communaux devant la mairie et l'école Jules Ferry,
Et enfin, les deux véhicules neufs des services
techniques.



C'est la rentrée et c'est le moment de choisir une activité et pourquoi pas dans une association Martinote?

- Olympique Martinot (Foot) 06 25 07 01 64
- St Martin Loisirs 89 (Foot) 06 59 77 11 66
- FC St Martin (Foot) 06 21 03 45 00
- Cyclotourisme Martinot 06 16 25 19 72
- Archers Club S.M.A.C. 06 08 04 93 40
- Le Cochonnet Martinot 06 14 25 28 74
- Gymnastique Volontaire 03 86 65 69 59
- Base Nautique des Martinots 06 07 27 27 28
- Amicale des Aînés 06 86 65 33 52
- La Clef des Chants 06 82 96 24 73
- Les Fourmis Martinotes 06 42 01 31 60
- Fais Décoller mon Ecole 06 36 79 85 37
- Chaîne de l'Espoir 06 35 23 30 91
- Bibliothèque Colette 06 22 40 11 53

Prochaines permanences du CCAS

- de 9h à 11h à la Mairie
- Samedi 12 septembre
- Samedi 26 septembre
- Samedi 10 octobre
- Samedi 24 octobre
- Samedi 7 novembre
- Samedi 21 novembre
- Samedi 5 décembre
- Samedi 19 décembre

Numéros utiles

- SAMU 15
- POLICE 17 ou 117
- POMPIERS 18 ou 112
- Hôpital de SENS 03 86 86 15 15
- Clinique Paul-Piquet 03 86 95 86 86
- Centre Anti Poison 03 83 32 36 36
- SOS Médecins 36 24
- Enfants en danger 119
- Stop harcèlement scolaire 30 20
- Violences femmes Info 39 19
- EDF Dépannage 0810 333 089
- SAUR Dépannage 0810 015 016
- Fourrière Nailly 03 86 97 09 92

Le site internet de la commune est appelé à évoluer et va changer totalement d'ici le mois d'octobre, afin de mieux correspondre à vos besoins (plus simple, plus complet et accessible depuis votre ordinateur, tablette ou mobile).

Naissances



2019

29 Juillet : Miran TURHAN
5 Octobre : Klaus DARNAULT MESSINA
12 Novembre : Catalyna LOPES HENRIQUES
21 Novembre : Anthony ZOUINE GASNIER
13 Décembre : Sinan KARAKUZ

2020

5 janvier : Yanis BARAKA
20 janvier : Samy SOU
7 Mars : Léanna SURENA
29 Mars : Cayden CHARETIÉ
3 Avril : Justine QUESNEL PALSON
18 Avril : Maëlya ROUSSEAU
21 Mai : Noah PORET
7 Juin : Loïc-Demarie GNEB
12 Mars : Sandro GUYARD FRANCISCO

Mariages



2019

27 Juillet : Xavier CHAILLET et MOLLY-MITTON
Amandine
24 Août : Frantz GRAMAIN et Barbara DOBEK
31 Août : Romaric ARAULT et BERTRAND Laura
16 Décembre : Benoît PORET et Laura MAILLY

2020

4 Juillet : Eric LELUX et Isabelle HOUSSIN

Noces d'Or

1er Août 2020 : Françoise HERARD et Claude BURTÉ

2019

9 Août : Roger COURCY
8 Octobre : Manuel MEIRELES CARDOSO
31 Octobre : Josseline STROBBE épouse BLIN
1^{er} Novembre : Rémi JOUY
7 Décembre : Jean DÉTURCHE
19 Décembre : NAJEAN Yvette veuve LORDONNOIS

Décès



2020

1^{er} Janvier : Daniel FRANCHE
11 Mars : Lucette PASQUET veuve THÉAU
20 Mars : Christiane DELAUNET veuve ROUDIER
23 Avril : Amélia DOS SANTOS divorcée MAGUEIJO
8 Mai : Elisabeth HORSIN veuve BRÉGIGEON
8 Mai : Loïc DOLO
30 Juin : Marcelle PHILIPPON veuve HAVARD
31 Juillet : Jean-Pierre BARTHÉLEMY
8 Août : Michel OSTAZ
10 Août : Rose MONOTUKA épouse BARTHÉLEMY



Ouverture de la mairie

Pour un meilleur service au public, les horaires de la Mairie sont simplifiés et élargis .

Dès le premier octobre, les horaires de la Mairie s'adaptent pour un meilleur service aux Martinots.

Du Lundi au Vendredi les horaires d'ouverture seront identiques : 9h à 12h et 14h à 17h.

De plus, **nous ouvrirons la mairie de manière expérimentale**

le premier samedi de chaque mois de 9 heures à 11 heures d'octobre 2020 à janvier 2021.

A l'issue de cette expérimentation, nous évaluerons l'intérêt de cette ouverture et prendrons la décision de la poursuivre ou non.

Les samedis d'ouverture, un élu sera également présent afin de recevoir sans rendez-vous les Martinots qui le souhaiteraient.

Les dates des ouvertures le samedi sont les suivantes :

Samedi 3 octobre 2020

Samedi 7 novembre 2020

Samedi 5 décembre 2020

Samedi 9 janvier 2021 (exceptionnellement report au 2^e samedi du mois, le premier samedi tombant